

- Ventes aux enchères
- Résultats des ventes
- Expertise
- Spécialités
- Acheter
- Vendre
- Contact
- Live bid
- La maison de ventes
- Art

LECLERE

MAISON DE VENTES

et culture

- Blog

D

Drouot

FAITES ESTIMER VOS
ŒUVRES D'ART
EN LIGNE

en
48h



NEWSLETTER



Recherche

OK



COLLECTIONS D'UN DIPLOMATE : ARTS ASIATIQUES - ARMES - TABLEAUX - ICONES - MOBILIER

date de la vente

Vendredi 27 novembre 2015 à 15h00

lieu de vente

Marseille - 5 rue Vincent Courdouan

Leclere - Maison de ventes

E-mail :

contact@leclere-mdv.com

tel :

04 91 50 00 00

Afficher le texte

Liste des lots

Voir le catalogue HD

Téléchargez le PDF

Résultats imprimables

Mes ordres d'achat

Conditions de vente, exposition...

- »Précédent
- Suivant »



Lotn 186
 Estimation :
 800 - 1 200 €
 Résultat : 2800 €
 ISIDORE STANISLAS HELMAN (1743-1806)

France, XVIIIème siècle.

Huit planches de l'album «Batailles et Conquêtes de l'Empereur de Chine (1783 - 1788)», gravures des conquêtes de l'empereur Qianlong, ici la version réduite faite par Helman pour le marché français, après la première édition réalisée sur la commande de l'empereur Qianlong lui-même, d'après les dessins de Giuseppe Castiglione, Jean-Denis Attiret, Ignatius Sichelbarth et Jean Damascene.

(encadrées sous verre, rousseurs et taches).

29 x 46 cm. chaque.



COLLECTIONS D'UN DIPLOMATE : ARTS ASIATIQUES - ARMES - TABLEAUX - ICONES - MOBILIER

date de la vente
 Vendredi 27 novembre 2015 à 15h00
 lieu de vente
 Marseille - 5 rue Vincent Courdouan
 Leclere - Maison de ventes
 EMail :
 contact@leclere-mdv.com
 tel :
 04 91 50 00 00

Afficher le texte
 INFORMATIONS SUR LA VENTE
 COLLECTION D'UN DIPLOMATE
 Giuseppe Brigidi, Ambassadeur en Extrême-Orient

Expositions publiques:

Judi 26 novembre de 10h00 à 18h00
 Vendredi 27 novembre de 10h00 à 12h00

Commissaires-priseurs
 Damien Leclere & Delphine Martin-Orts

Responsable département
 Romain Verlomme-Fried
 tél. +33 (0)6 82 31 63 71
 verlommefried@leclere-mdv .com

Experts :

Arts Asiatiques
 Philippe Delalande
 tél. +33 (0)1 73 70 19 34 / contact@exper tartasie.com

Militaria
 Jean-Claude Dey
 tél. +33 (0)1 47 41 65 31 /jean-claude.dey@wanadoo.fr

Tapis orientaux
 Ychann Gissinge
 tél. +33 (0)6 88 00 20 41 / gissinge@leclere-mdv .com

CONDITIONS DE VENTE CONDITIONS GÉNÉRALES

Leclere maison de ventes est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000 et agréée sous le numéro 2006-602. En cette qualité Leclere maison de ventes agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur. Les rapports entre Leclere maison de ventes et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales :

la vente se fera expressément au comptant. Le plus offrant et le dernier enchérisseur sera l'adjudicataire et aura l'obligation de payer comptant. Les acquéreurs paieront en sus des enchères les frais suivants par lot : 25,8% TTC.

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du code de commerce, l'action en responsabilité de l'OVV se prescrit par cinq ans à compter de la prise en compte de la vente aux enchères publiques.

CONSEILS AUX ACHETEURS

Attribué à : signifie que l'oeuvre a été exécutée pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable ou possible sans certitude.

Entourage de : le tableau est l'oeuvre d'un artiste contemporain du peintre mentionné qui s'est montré très influencé par l'oeuvre du maître.

Atelier de : sorti de l'atelier de l'artiste, mais réalisé par des élèves sous sa direction.

Dans le goût de : l'oeuvre n'est plus d'époque.

Les indications données par Leclere maison de ventes sur l'existence d'une restauration ou d'un accident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle. L'absence d'indication d'une restauration d'un accident dans le catalogue, les rapports ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé. Inversement, la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Une exposition ayant lieu au préalable, permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les éventuelles modifications au catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès verbal.